
[Imprimer](#)

AAP Gestion déchets radioactifs et alternatives au stockage géologique profond

Image

L'Appel A Projets (AAP) de la BPI « Solutions innovantes pour la gestion des matières et déchets radioactifs et la recherche d'alternatives au stockage géologique profond » est toujours en cours et la seconde relève aura lieu le 1er mars 2022 à 12h. Voici le [lien de présentation](#) sur le site de la BPI.

Pour mémoire, cet appel à projets s'adresse à des projets de R&D à visée industrielle ainsi qu'à des projets de recherche plus fondamentaux proposant des solutions très innovantes, en rupture avec les voies traditionnellement explorées. Les projets doivent s'inscrire dans une des trois thématiques suivantes :

- Thématique 1 : Optimisation de la gestion des déchets et meilleure structuration des filières de gestion
- Thématique 2 : Valorisation des matières radioactives
- Thématique 3 : Solutions alternatives au stockage géologique profond

Les projets attendus doivent présenter un budget supérieur à 400 000 €. L'appel à projets est ouvert à tous types de structure disposant d'une personnalité morale, qu'il s'agisse d'organismes de recherche, d'associations ou d'entreprises de toute taille. Les projets pourront être individuels ou collaboratifs.

L'aide apportée sera constituée d'une part de subvention et d'une part remboursable.

Toute l'équipe NUCLEI Hauts-de-France se tient à votre écoute [pour toute question ou besoin de support](#).